

LA VILLE DE PERTUIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DU VAUCLUSE VOUS PRÉSENTENT :

**MARDI 16
MAI 2023**

FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE

**1^{ÈRE} ÉDITION
PERTUIS
CINÉMA
LE LUBERON**

3 FILMS :

- **La tête haute**
- **Shéhérazade**
- **Je verrai toujours vos visages**

« HORS CADRE »

ÉDITO



J'en ai rêvé, Pertuis l'a fait.

C'est avec un réel et infini plaisir que j'ouvre, en qualité de président du conseil départemental de l'accès au Droit du Vaucluse, ce premier festival du film judiciaire qui n'aurait pu voir le jour sans le partenariat d'exception tissé entre le CDAD et la ville de Pertuis et l'engagement sans faille, à nos côtés, de Monsieur le Maire Roger Pellenc.

Depuis ma prise de fonctions au tribunal judiciaire d'Avignon, je caressais, en effet, l'espoir de voir naître, sur le territoire vauclusien, un festival du film judiciaire, sans autre ambition que de replacer la justice au coeur de la cité, et d'en faire connaître l'organisation, le fonctionnement, les difficultés, mais aussi les espérances qu'elle porte.

Si Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, chaque citoyen de France fait du Droit tout en l'ignorant.

Car la justice est en prise directe avec la vie quotidienne de chacune et chacun de nous, et elle est imprégnée des bouleversements qui traversent la société.

L'institution judiciaire ne peut demeurer en marge de ces mutations, retranchée derrière des lois hermétiques, de plus en plus nombreuses et complexes, et figée dans des pratiques dépassées, qui ne peuvent que susciter incompréhension et défiance à son égard.

Lutter contre le harcèlement scolaire et/ou sexuel, combattre toute forme de discrimination, contribuer à éradiquer le fléau des violences conjugales, promouvoir l'égalité et une justice de restauration du tissu social, sont les ingrédients nécessaires à une dignité individuelle retrouvée et une société réparée.

Cette première édition vous paraîtra, sans doute, modeste dans sa programmation, peut-être imparfaite dans son organisation ou inadaptée à vos attentes.

Soyez indulgents. Ce festival, que Roger Pellenc et moi voulons pérenne, a vocation à s'étoffer et à s'améliorer, enrichi de vos réflexions, modelé de vos contributions et critiques constructives.

Il est né pour vous, mais il ne vivra que par vous, pour préserver et nourrir l'esprit d'humanité, d'égalité et de justice qui nous anime toutes et tous.

Je vous le confie, il est désormais pleinement vôtre !

Monsieur Ghani Bouguerra
Président du tribunal judiciaire d'Avignon
Président du conseil départemental de l'accès au Droit du Vaucluse



Dès mon élection en 2008, j'ai souhaité promouvoir, en partenariat avec les acteurs du monde judiciaire, la découverte des institutions républicaines auprès de la population afin de remédier à leur méconnaissance.

C'est dans un climat de confiance réciproque qu'avec le conseil départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse (CDAD) et son président, Monsieur Ghani Bouguerra, nous avons ainsi développé avec succès, le point d'accès au droit, économique et numérique de Pertuis.

Souhaitant multiplier et diversifier les actions pour aller à la rencontre de la population et des jeunes en particulier, nous avons mis en place la journée de l'accès au droit. Grâce

à celle-ci, collégiens et lycéens peuvent, désormais, mieux appréhender le rôle et l'action de chacune de nos institutions. Ils ont ainsi découvert au niveau local, la police municipale, la gendarmerie, la mairie et les sapeurs-pompiers. Nous leur avons également fait découvrir les instances du Département et de la Région avec la rencontre de conseillers régionaux à Marseille. Les collégiens de Marcel Pagnol ont eu la chance de découvrir, à Paris, le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

La justice se réforme et les citoyens, et plus particulièrement nos jeunes, doivent en comprendre le fonctionnement. Le festival du film judiciaire vient donc compléter notre démarche en proposant la diffusion de films et des temps d'échanges avec des magistrats, des policiers ou encore des associations d'aide aux victimes, le tout dans un esprit de démocratie participative.

Les 3 films qui vont être projetés à l'occasion de ce festival sont porteurs de messages forts auxquels, j'en suis convaincu, nos jeunes seront sensibles.

Je souhaite que cette 1ère édition soit un réel succès afin qu'elle soit reconduite les années à venir.

Monsieur Roger Pellenc
Maire de Pertuis

CONTEXTE

Le festival du film judiciaire de Pertuis est lancé en 2023 dans le cadre d'un partenariat fort entre le tribunal judiciaire d'Avignon, le rectorat, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD du Vaucluse), le cinéma Le Luberon et la ville de Pertuis.

Il est organisé dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Pertuis (CLSPD).

La projection du film est proposée aux élèves des établissements scolaires inscrits au préalable et accompagnés par leurs professeurs.

Un troisième film, destiné au grand public, sera présenté en soirée au cinéma Le Luberon.

Le programme défini a pour but de proposer aux élèves et aux enseignants des établissements scolaires, deux films en lien avec le domaine de la justice, leur permettant ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociétaux et contextes humains puis de débattre par la suite.

En effet, les projections sont toujours suivies d'échanges directs avec des professionnels du droit, des magistrats, des policiers, des gendarmes ainsi que des représentants du rectorat, du CLSPD et de la ville de Pertuis.

Pour cette 1^{ère} édition, les organisateurs ont choisi pour thématique :



« HORS CADRE »

Cette thématique revêt plusieurs aspects parfois imbriqués, souvent complexes : éthique, moral, individuel, collectif et, selon le contexte, éducatif et judiciaire.

Dans un second temps, le CDAD du Vaucluse pourra proposer des modules d'intervention sur le sujet en se rendant dans les établissements scolaires préalablement inscrits.

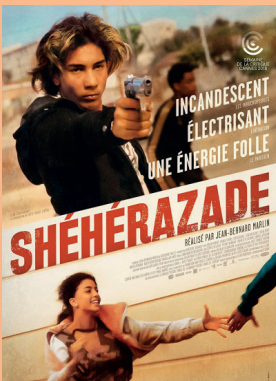
FILMS SELECTIONNÉS



- **La tête haute** d'Emmanuelle BERCOT (2015)

Synopsis

Malony, à qui sa très jeune mère, irresponsable, droguée et instable, n'assure pas un cadre affectif et éducatif satisfaisant se voit placé par la juge des enfants dans plusieurs établissements de plus en plus contraignants ; sa scolarité désastreuse est interrompue, il est sujet à des crises de violence ; cependant, la Magistrate persiste à tenter de l'aider.



- **Shéhérazade** de Jean Bernard MARLIN (2018)

Synopsis

Zack, 17 ans, sort de prison et n'a plus aucun repère. Ignoré de ses amis, rejeté par sa mère, il en veut à la terre entière et déambule sans but dans les rues de Marseille. Un jour, il fait la rencontre de Shéhérazade, une jeune prostituée, aussi perdue que lui. Ensemble, ils vont vivre une histoire d'amour, au cœur d'une jungle urbaine hostile.



- **Je verrai toujours vos visages** de Jeanne HERRY (2023)

Synopsis

Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel.

Nassim, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de Justice Restaurative. Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation...

DEROULÉ DU FESTIVAL

. 16 mai 2023 .

• Matin - 9h (séance réservée aux scolaires)

- Ouverture du Festival du Film Judiciaire par Monsieur le Président du tribunal judiciaire et Monsieur le Maire à 8h30 au Cinéma Le Luberon
- Projection du film « La tête haute » à 9h
- Débat avec les élèves

• Après-midi - 14 h (séance réservée aux scolaires)

- Présentation de la séance
- Projection du film « Shéhérazade »
- Débat avec les élèves

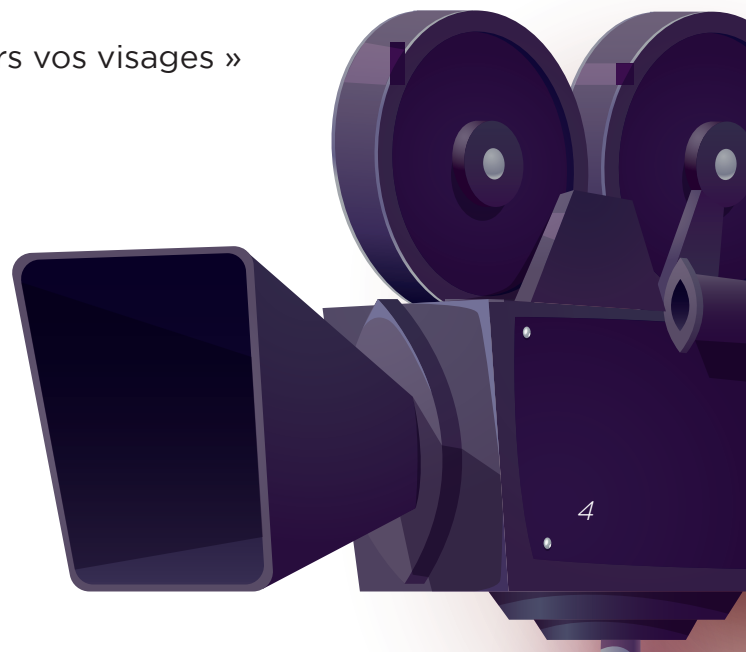
En tant qu'intervenant(e) au débat, vous pouvez soit venir en début de film pour le visionner avec les élèves et participer ensuite au débat, soit venir à la fin de la projection vers 10 h45 et entrer en salle à ce moment-là.

Dans tous les cas, nous vous accueillerons dans le hall du cinéma Le Luberon.

• Soirée - 19 h (Séance réservée au grand public) sur inscription auprès de la Direction Prévention, Sécurité et Polices Administratives (DPSPA) au 04 90 79 50 40

- Présentation de la séance
- Projection du film « Je verrai toujours vos visages »
- Débat avec le public

Accès Gratuit



LES ORGANISATEURS

Depuis plusieurs années, la ville de Pertuis, au travers du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est présente auprès du jeune public des écoles maternelles, primaires, des collèges et du lycée.

Les actions engagées et co-construites s'inscrivent dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance via les thématiques suivantes : prévention de la délinquance, citoyenneté ou promotion des valeurs de la République, éducation à l'environnement.

La ville inscrit dans la durée ces actions qui se traduisent notamment par des manifestations annuelles d'envergure telles que le concours de justice, le rallye citoyen, la découverte des institutions ou encore le Festival du Film Judiciaire dont c'est la 1^{ère} édition.

Outre la participation au Festival du Film Judiciaire, le tribunal judiciaire a à cœur d'ouvrir ses portes aux élèves pour leur permettre de découvrir le monde de la justice. Ainsi, il propose aux classes volontaires d'assister, dans son enceinte, à des audiences correctionnelles.

Au total, plusieurs centaines de collégiens et de lycéens ainsi que de nombreux étudiants sont accueillis tout au long de l'année.

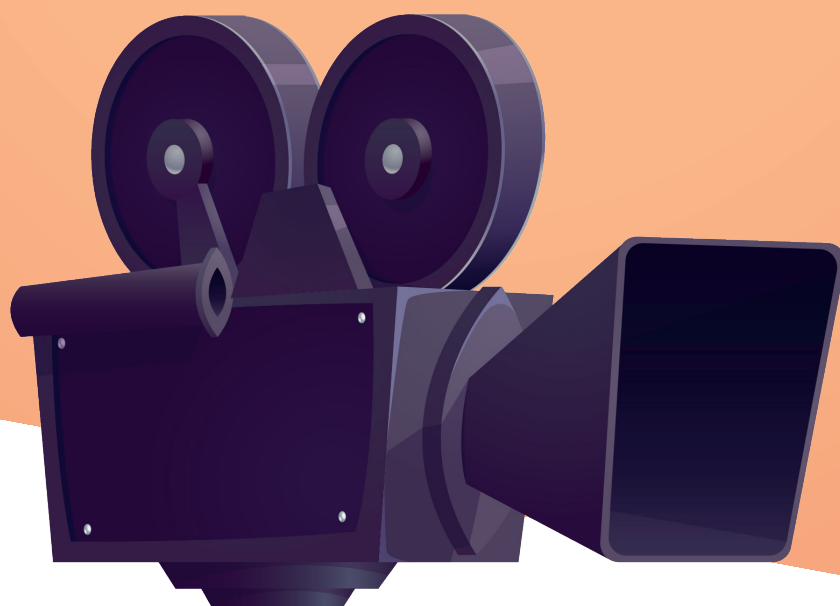
Avec le partenariat mairie – tribunal judiciaire – CDAD du Vaucluse – rectorat, ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre des CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) des établissements scolaires et dans le parcours citoyen de chaque élève.

Désireux de participer au projet du Festival du Film Judiciaire initié il y a un an, le cinéma Le Luberon, est partie prenante dans l'organisation et la projection des films.



Par l'intermédiaire du cinéma, lieu de culture, le festival permet de créer des passerelles vers d'autres institutions et notamment entre la justice et la jeunesse.

Dans le futur, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD du Vaucluse) proposera des modules d'interventions et des échanges avec les lycéens, au sein de leurs classes à partir de la thématique du Festival du Film Judiciaire choisie et de pistes de réflexion telles que : « De la garde à vue au procès d'assises. Comprenez les bases de la procédure pénale et ses enjeux. Mettez-vous à la place du jury populaire. Coupable oui/non ? Quelle peine ? En vous fondant sur votre intime conviction pour faire votre choix »



REMERCIEMENTS

Aux partenaires institutionnels : le tribunal judiciaire, le rectorat, la ville de Pertuis ainsi que la direction du cinéma Le Luberon.

Aux professeurs des collèges et du lycée qui participent à la première édition du Festival du Film Judiciaire, à laquelle succéderont d'autres éditions.

Aux intervenants venant animer les débats après chaque projection.